

Public

- Personnel des Agents Habilités, Chargeurs Connus ou Fournisseurs Habilités ayant à mettre en œuvre les mesures réglementaires concernant les expéditions de fret ou de colis, destinées à être chargées à bord des avions

Prérequis

- Avant le début d'une formation en intra, vérification de l'habilitation préfectorale (ou sa demande) autorisant l'accès aux sites sécurisés.
- Prévoir avant l'inscription de se procurer le bulletin n° 3 de l'extrait de casier judiciaire, ou, pour les agents ayant résidé à l'étranger, le document équivalent, datant de moins de trois mois afin de pouvoir le présenter avant l'entrée en formation (Arrêté du 11/09/13 modifié)
- Une pièce d'identité (CNI ou passeport) devra être présentée en début de formation

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis.

Durée

- 0,5 jour

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



SÛRETÉ DU FRET AÉRIEN - FORMATION INITIALE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL- 11.2.3.9 UE 2015-1998

Objectifs généraux

- Conformément aux objectifs énoncés dans le paragraphe 11.2.3.9 du Règlement (UE) 2015-1998 :
 - Définir les objectifs des mesures de sûreté et les articles prohibés
 - Citer les différents acteurs et leur rôle
 - Appliquer les principales dispositions réglementaires
 - Mettre en œuvre les techniques de protection et de vérification de l'intégrité du fret aérien.

Les plus de la formation



- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, ...
- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un test sous forme de QCM

Validation

- Attestation de formation
- Sans niveau spécifique
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- Code RNCP/RS : Non inscrit
- Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
- Vérification du respect des prérequis - Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels - Présentation de la formation - Modalités pratiques - Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Connaître les différents attentats déjà perpétrés	0 h 45
Connaissances générales de la sûreté - Historique de la sûreté - Principaux attentats - Différence sûreté/sécurité		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Connaître les objectifs, l'organisation et le cadre juridique de la sûreté	0 h 20
Réglementation - Actes d'intervention illicite - Organisation de la sûreté : - Internationale : OACI annexe 17 - Européenne : l'UE - Française : DGAC - DSAC - Services compétents de l'État : PAF, Douanes, GTA		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Connaître les textes réglementaires applicables	0 h 20
Réglementation - Réglementation internationale : Annexe 17 de l'OACI - Réglementation européenne : Règlements 300/2008 et 2015-1998 - Réglementation française : Code des Transports et CAC - Réglementation locale : Arrêté préfectoral - Contrôles de sûreté - Inspection/filtrage		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Connaître les différents acteurs du fret aérien	1 h 10
Réglementation - Acteurs de la sûreté : - État - Compagnie aérienne - Agent Habilité - Chargeur Connu - Client en Compte		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Connaître les procédures de sûreté applicables	0 h 55
Cadre juridique de la sûreté - Procédures en vigueur dans l'entreprise : - Sûreté des locaux - Réception des colis : en provenance d'un agent habilité, d'un chargeur connu ou d'un client en compte, cas général - Stockage des colis - Manutention - Chargement des camions - Transport routier - Livraison agent habilité ou compagnie aérienne - Traçabilité - Conduite à tenir en cas d'incident : Intrusion, colis abandonné, appel anonyme, suspicion d'EEI - Application pratique (en intra) : - Réception, manutention, stockage - Chargement d'un camion - Renseignement des documents - Respect des procédures		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Stages inter : Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Stages intra : Procédures de l'entreprise EPI

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Evaluer les acquis de la formation	0 h 30
Test d'évaluation des acquis (QCM)		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	Bilan et synthèse de la formation	/
- Bilan - Synthèse - Evaluation de satisfaction		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia